

AGENTS PATHOGENES	du 30/09/2012 au 31/12/2013	1 er Semestre 2014	2 eme Semestre 2014	1 er Semestre 2015	du 01/07/2015 au 30/09/2015
Virus	Septicémie hémorragique virale	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
	Virus de la S.H.V. (Cat 1)	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
	Virus de la N.H.I. (Cat 1)	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
	Nécrose hémato-poïétique infectieuse	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
Bactéries	Virus de la N.P.I. Nécrose pancréatique infectieuse	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
	Aeromonas salmonicida	ABSENCE LE 03/09/2013	ABSENCE LE 27/02/2014	ABSENCE LE 09/09/2014	ABSENCE LE 03/03/2015
	Furunculose	ABSENCE LE 03/09/2013	ABSENCE LE 27/02/2014	ABSENCE LE 09/09/2014	ABSENCE LE 21/09/2015
	Yersinia ruckeri	ABSENCE LE 03/09/2013	ABSENCE LE 27/02/2014	ABSENCE LE 09/09/2014	ABSENCE LE 21/09/2015
Parasites	Lactococcus garviae	ABSENCE LE 03/09/2013	ABSENCE LE 27/02/2014	ABSENCE LE 09/09/2014	ABSENCE LE 21/09/2015
	Lactococcus lactococcosse	ABSENCE LE 03/09/2013	ABSENCE LE 27/02/2014	ABSENCE LE 09/09/2014	ABSENCE LE 21/09/2015
	Renibacterium salmoninarum	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
	Rénibactériose (B.K.D.)	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ
Parasites	Vibrio sp.	ABSENCE LE 03/09/2013	ABSENCE LE 27/02/2014	ABSENCE LE 09/09/2014	ABSENCE LE 21/09/2015
	Tetracapsulodes bryosalmonae (P.K.D.) Hépatonéphrite Parasitaire	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ	NON RECHERCHÉ

« Présence Le » signifie que l'agent des MRC (Maladies Répétées Contagieuses à déclaration obligatoire) a été mis en évidence avec les techniques utilisées sur des échantillons prélevés à cette date.

« Absence Le » signifie que l'agent pathogène correspondant n'a pas été mis en évidence avec les techniques utilisées sur la période concernée. La date indiquée correspond à la dernière analyse de GDSAA de la période.

« Absence Le » signifie que la présence de l'AGENT PATHOGENE a été SUSPECTEE ou CONFIRMEE par les techniques utilisées. Pour plus d'information sur le résultat, contactez votre fournisseur.

« Non Recherche » signifie que sur la période correspondante, le GDSAA n'a pas fait d'analyse sur le site et/ou les analyses effectuées ne concernaient pas l'agent pathogène en question.

« Inspection clinique » signifie que le GDSAA a effectué une visite avec un contrôle visuel sans autopsie des poissons ! Avertissement aux clients de la pisciculture ! Pour toute information contactez votre fournisseur !

Les résultats des analyses ne seront en aucun cas transmis par le GDSAA, soumis à confidentialité. Le GDSAA décline toute responsabilité concernant les informations données par le fournisseur et l'usage qu'il fait de la Carte d'Identité Sanitaire.

La présence de l'agent pathogène n'implique pas obligatoirement la présence de la maladie.

Fait à Mont de Marsan , Le 30/09/2015

Le vétérinaire du GDSAA.

Groupement de
Défense
Sanitaire
Aquacole
d'Aquitaine

1 rue Marcel David - BP 219
40004 MONT DE MARSAN Cedex
Tel. 05 58 06 88 62 - Fax 05 58 75 85 83